

Peu de temps après que le président de la République ait convoqué le peuple en ses comices, la plateforme politique Repons peyizan emboîte le pas. Elle se dit prête à participer dans les élections prévues le 26 octobre prochain. Elle invite en ce sens le groupe des six sénateurs à voter l'amendement de la loi électorale.

Selon le secrétaire exécutif de Repons peyizan, Me Francis Thézé, sa structure a réalisé depuis tantôt trois ans tous les travaux lui permettant de prendre part aux élections. Aussi dit-il la plateforme est fin prête à y participer et à les remporter haut les mains.

Cependant, il invite le Conseil électoral provisoire (CEP) à fixer une date précise en ce qui a trait aux inscriptions des postulants pour les Bureaux électoraux départementaux (BED) et Bureaux électoraux communaux (BEC). « Beaucoup de dates circulent, mais aucune d'entre elles ne font état du recrutement des membres desdits bureaux », se plaint Me Thézé.

De plus, le secrétaire exécutif de cette plateforme a exhorté le groupe des six sénateurs à voter l'amendement de la loi électorale. Cette loi, explique-t-il, a déjà reçu l'aval de la Chambre des députés en vue de favoriser l'organisation des prochaines joutes électorales.

Il a, par ailleurs, salué la décision du président de l'Assemblée nationale, Dieuseul Simon Desras qui se montre déterminé à participer aux élections qu'elles soient bonnes ou mauvaises.